

CONSULTATION DU PUBLIC

PROJET DE PARC EOLIOEN DU TIERFOUR

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE DU MARDI 20 NOVEMBRE 2025

Lieu : Salle des fêtes de Champagne Saint Hilaire, 2 route de Sommières, 86160.

Horaires : de 18 heures à 20 heures.

Organisateurs de la réunion publique :

Jean-Claude Siron, commissaire enquêteur

Célia Hery, chef de projet Energiequelle du TIERFOUR

Yann Talmont chef de projet Energiequelle

Rebecca Dingkuhn, experte environnement Energiequelle

Jean-Emmanuel Facy, juriste, Energiequelle

Introduction :

A l'ouverture de la réunion publique à 18 heures nous avons comptabilisé 39 personnes présentes au total. Monsieur le maire de Champagne Saint Hilaire nous a rejoint en cours de réunion.

Les mots d'introduction ont été prononcés par le commissaire enquêteur qui a profité de ce moment pour expliquer sa nomination, son rôle, sa déontologie, les divers rendez-vous de permanences et de réunion publique de clôture. Il a été ensuite énoncé les outils mis à disposition du public pour déposer les observations, propositions et contrepropositions, soit sur le registre numérique, soit lors de la rencontre du commissaire enquêteur en lui remettant un document manuscrit ou autre, soit de pouvoir également pendant toute la durée de la consultation les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la

mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 Place de la Mairie - 86160
CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE avec la mention « PARC EOLIEN DU
TIERFOUR ».

Cette réunion n'a pas fait l'objet d'un enregistrement.

Des feuilles d'émargement ont été mises à disposition du public.

Célia Hery, cheffe de projet a ensuite présenté le déroulé prévu de la rencontre, articulé autour d'ateliers thématiques destinés à approfondir différents aspects du projet et à favoriser les échanges.

Format de réunion initialement prévu

Le porteur de projet avait conçu les échanges sous forme de 4 ateliers, comprenant chacun une présentation suivie d'un temps d'échange. Les thèmes étaient les suivants :

- La procédure et les modalités de participations
- Focus sur la pièce 5 du dossier : l'étude d'impact sur l'environnement
- Enjeux et contraintes de l'éolien en Nouvelle Aquitaine et à l'échelle du département de la Vienne
- Présentation générale du projet, chiffres clés, plans d'aménagement et retombées économiques

Adaptation du déroulé de la réunion

Dès le début de la réunion, les participants ont exprimé leur refus de participer aux ateliers thématiques. Ils ont indiqué connaître le projet et ont manifesté leur souhait de disposer d'un temps d'expression visant à faire part de leurs remarques, préoccupations et mécontentements.

En conséquence et face à cette demande collective, le format initial a été abandonné. La réunion s'est alors déroulée sous la forme de prise de parole libre, sans structuration de thématique, permettant à chacun de s'exprimer.

Synthèse des interventions du public

Les interventions ont été nombreuses et se sont succédées sans interruption. Les sujets les plus récurrents ont concerné :

- La visibilité des éoliennes depuis les habitations
- La répartition inégale des projets éoliens à l'échelle du territoire national, régional et départemental
- Le sentiment de saturation dans le sud de la Vienne
- La capacité du réseau et les risques de saturation

- Les éoliennes à l'arrêt sur les parcs voisins
- Les gênes lumineuses notamment la nuit
- Le risque de dévaluation immobilière
- L'accès au registre dématérialisé
- Les tensions sociales locales autour du sujet de l'éolien
- Le démantèlement

Il est à noter que les interventions portaient sur des considérations liées au projet du Tierfour mais aussi sur des considérations générales relatives au développement de l'éolien.

Le porteur de projet a toutefois pu entendre l'ensemble des questionnements et a apporter les réponses aux aspects techniques et réglementaires notamment concernant :

- Le contexte du développement de l'éolien
- Les enjeux et contraintes rédhibitoire sur le territoire national, régional et départemental
- La méthodologie de l'étude d'impact
- Les contraintes environnementales et techniques des éoliennes
- Le cadre réglementaire applicable notamment en matière d'acoustique, de démantèlement

L'ensemble des interventions du public se résume à une opposition au projet éolien du Tierfour.

La réunion publique d'ouverture s'est déroulée sans incident et a été close à 20 heures 15'.

Fait et clos le 28 novembre 2025.

Jean-Claude Siron, commissaire enquêteur.

